

Outil Eclairage Performant

Mode d'emploi détaillé

SIG - éco21

outils.eco21.ch



Table des matières



1. Démarrage.....	3
2. Description de vos installations.....	4
2.1. Création du projet.....	4
2.2. Profil consommateur.....	5
2.3. Décrire une zone.....	6
2.4. Décrire une installation existante.....	7
2.5. Décrire une installation optimisée.....	9
2.6. Complément sur les technologies d'éclairage.....	10
3. Fonctionnalités à ce stade.....	11
4. Soumission de la demande de prime éco21.....	13
5. Clôture de la demande.....	15
6. L'espace privé.....	16
6.1. Navigation et tableau de bord.....	16
6.2. Liste des demandes et recherche.....	17
6.3. Détail d'une demande.....	18

1. Démarrage



Le **Simulateur Éclairage Performant** permet à toute personne de calculer les économies d'électricité et donc la diminution de la facture annuelle d'électricité liées à des travaux d'assainissement d'installations d'éclairage. Le temps de retour sur investissement (ROI - pour Return On Investment) correspondant est donné. Pour des clients éligibles (PME-I, Négawatt, Immobilier, Collectivités), la prime éco21, proportionnelle à l'économie d'énergie, est également estimée et prise en compte.

Ce **document d'aide** à l'utilisation de l'outil a pour objectifs de :

- Expliquer les champs à renseigner
- Donner des exemples concrets
- Expliquer les résultats du simulateur
- Renseigner sur les différentes technologies d'éclairage

0. Avant de commencer:

Assurez-vous d'avoir les informations nécessaires à la soumission de la demande, notamment l'inventaire des installations et, si possible, les données de facturation du client

1. **Connectez-vous sur le site internet** : <https://outils.eco21.ch>
(Le site est en tout cas compatible avec les navigateurs suivants mis à jour : Chrome v.68, Internet Explorer v.11, Firefox v.55 et Safari v.12)

2. **Connectez-vous avec votre compte**:
Pour les utilisateurs enregistrés uniquement. Si vous n'avez pas encore de compte et êtes un prestataire, demandez sa création à éco21

3. Cliquez sur « **Simuler et déposer une demande** »
sous « **Usage éclairage** »

1

2

3

https://outils.eco21.ch

Simulateur d'économie d'éne... x

SIG, travail à distance

éco21 LES ÉNERGIES SIG

Login

Bienvenue ! Accédez en un clic à nos simulateurs permettant d'évaluer vos économies d'électricité et la prime éco21 associée. Au terme de la simulation, vous pourrez également déposer votre projet !

Simulateur d'économie d'énergie - Usage éclairage
Le simulateur Éclairage vous permet de simuler les économies d'électricité réalisées, lors de l'optimisation et/ou du remplacement de vos installations électriques, et de déposer votre projet.

Simuler et déposer une demande

Simulateur d'économie d'énergie - Autres usages
Le simulateur Autres usages vous permet de simuler les économies d'électricité réalisées lors de l'optimisation et/ou du remplacement de vos installations électriques et de déposer votre projet.

Simuler et déposer une demande Déposer directement une demande

Simulateur d'économie d'énergie - Usage buanderie

2. Description de vos installations

2.1. Création du projet



Projet

ATTENTION RAPPEL: Merci de soumettre une demande par compteur en précisant si plusieurs adresses sont reliées au même compteur. Ces informations permettent de vérifier l'éligibilité du projet, les économies financières permises et le montant de la prime éco21 qui pourra être attribuée.

Nom du projet **1**

Indiquer l'adresse ultérieurement pour cette simulation

+ Ajouter une adresse **2**

1. Nom du projet: Chaque projet se voit attribuer un nom, permettant à son créateur de l'identifier rapidement – par ex. Garage Château-Bloch, Coiffeur Genève, etc.

2. Ajouter une adresse: Il faut ajouter une adresse, afin de localiser où se situe les travaux. Plusieurs adresses peuvent être ajoutées pour autant que celles-ci soient reliées au même compteur. Pour des projets non confirmés ou fictifs, on peut cocher la case *Indiquer l'adresse ultérieurement pour cette simulation*.

i L'adresse permet à l'équipe éco21 de valider l'éligibilité du client et aussi d'assurer un suivi des économies par la suite. Merci par conséquent de soumettre une demande par compteur (s'il est connu) ou par allée.

2. Description de vos installations

2.2. Profil consommateur



Projet

ATTENTION RAPPEL: Merci de soumettre une demande par compteur en précisant si plusieurs adresses sont reliées au même compteur. Ces informations permettent de vérifier l'éligibilité du projet, les économies financières permises et le montant de la prime éco21 qui pourra être attribuée.

Nom du projet

Indiquer l'adresse ultérieurement pour cette simulation

Adresse saisie manuellement

Introduisez l'adresse à rechercher

Complément d'adresse

NPA

Lieu

Adresse compteur

Supprimer cette adresse

+ Ajouter une adresse

Type de consommateur

Secteur d'activité

Coût du kWh moyen

Optiwatt : PME-I (21 ct/kWh éco)

ct / kWh

Demande de prêt SIG

Client soumis à la LEN

Coût du kWh moyen inconnu

Valider

Le **profil consommateur** sert au calcul de la prime éco21, mais aussi à l'estimation des économies financières.

- Adresse du lieu de travaux:** Elle est recherchée automatiquement dans un répertoire et peut être complétée en utilisant le champ *Complément d'adresse*. Un numéro de compteur pour l'adresse concernée peut être ajouté en cochant la case *Adresse compteur*.
- Type de consommateur:** Chaque segment cible a droit à une prime éco21 différente par kWh/an économisé. Consulter les conditions générales pour plus d'informations sur l'éligibilité de votre client.
- Secteur d'activité:** Donnée recueillie par éco21 à des fins statistiques. Choisir le secteur d'activité principal s'il y en a plusieurs.
- Coût du kWh moyen:** Il peut être trouvé sur la facture d'électricité à la 2^{ème} page, sous « Informations complémentaires ». Cette donnée déterminera la rentabilité du projet. Si vraiment elle n'est pas connue, le simulateur utilisera le coût du kWh moyen pour le type de consommateur choisi.
- Demande de prêt SIG:** En alternative à la prime éco21, le client peut demander un financement à taux préférentiel. Un formulaire de demande de financement doit alors être envoyé par courrier à SIG en parallèle.
- Client soumis à la LEN:** La loi prévoit que les grands consommateurs (plus de 500MWh/an sur un site) sont soumis à une réglementation particulière. Le client aura reçu un courrier de l'OFEN lui notifiant son statut. Seuls les projets au ROI > 3 ans sont éligibles à la prime éco21 pour ces clients.

2. Description de vos installations

2.3. Décrire une zone



Décrivez une zone pour chaque ensemble de surfaces soumises aux mêmes conditions d'utilisation et de luminosité (ce peut être une pièce ou plusieurs). P. ex. dans une école, une seule zone peut regrouper l'ensemble des salles de classe.

1. **Nom:** Champ libre, il vous servira à identifier les zones: p. ex. cuisine, paliers, salles de classe côté fenêtre, etc.

2. **Horaire de fonctionnement:** Le calendrier et l'horaire selon lequel la zone est susceptible d'être utilisée. P.ex. pour des commerces, il est déterminé par les horaires d'ouverture plus le temps pour l'ouverture et la fermeture et par les périodes de vacances. Pensez à utiliser les boutons de choix rapide.

3. **Taux d'occupation:** La fréquence à laquelle le lieu est effectivement utilisé. P. ex. une cuisine de restaurant sera utilisée en permanence lorsque les cuisiniers sont présents. À l'inverse, le hall d'entrée d'un immeuble sera plus ou moins utilisé en fonction du nombre de résidents.

4. **Conditions de luminosité naturelle:** Nombre d'heures de la journée pendant laquelle la lumière du jour assure un éclairage suffisant. Cela dépend de l'exposition de la zone (p.ex. une zone borgne sera à 0h/j) mais aussi la qualité d'éclairage requise (une zone nécessitant un éclairage de valorisation sera également à 0h/j).

1 **L'horaire, le taux d'occupation et les conditions de luminosité naturelle déterminent le calcul du temps de fonctionnement annuel des installations rattachées à la zone.**

5. **Commentaire:** (facultatif) Pour vous ou à l'attention de l'équipe éco21, pour faciliter le processus de validation de la demande - p. ex. justifier les horaires de fonctionnement: « Travail prolongé après fermeture du commerce ».

Zone 1 ? 1 + -

Horaire d'occupation ?

Bureau Magasin Communs (12h) Communs (24h)

5 jours/semaine ? 50 semaines/an ? 2

Plages d'utilisation ?

0 - 1 h	1 - 2 h	2 - 3 h	3 - 4 h	4 - 5 h	5 - 6 h
6 - 7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h
12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h
18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h	22 - 23 h	23 - 24 h

Taux d'occupation ? 3 **Conditions de luminosité** ? 4

Commentaire ?

5

	Coût	Économie kWh	Économie CHF	Prime éco21	ROI
Total zone :	0.00 CHF	0 kWh/an	0 CHF/an	0 CHF	0.00 an(s)

2. Description de vos installations

2.4. Décrire une installation existante



Installation existante		Installation optimisée	
Nom	Exemples : Spots vitrine, plafonniers, lampar	1	
Caractéristiques techniques			
Type de source lumineuse ³	Tube fluorescent	2	
Nombre de luminaires			
3 Nombre sources par luminaire	---		
Puissance par source [W]		4	
5 Type de ballast / transformateur ³	Pas de ballast/transformateur		
Temps de fonctionnement			
Type de régulation	Détection de présence et luminosité		aucun
Horaire ³	100% 8.0 h/jour		100% h/jour
	Veille 0.0 h/jour		Veille h/jour
Puissance en veille		Puissance en veille	
0 % (pas de veille)			
Données économiques			
Coût d'entretien annuel		CHF/an	
Commentaires	Exemple : Température de couleur 3000K max		
<input type="button" value="Valider"/>			

Décrivez une installation pour chaque ensemble de luminaires de même nature dans une zone. Si différentes sources ont été installées en remplacement au cours du temps, estimez la puissance moyenne par source et précisez en commentaire.

- 1. Nom:** Champ libre, il vous servira à identifier l'installation : p. ex. plafonnier TL 36W.
 - 2. Type de source lumineuse:** Chaque type est associé à une efficacité lumineuse standard ce qui permet d'estimer le niveau d'éclairage. Si une installation regroupe des ampoules de différents types, renseigner le type le plus fréquent et préciser en commentaire.
 - 3. Nombre de luminaires et de sources:** Les luminaires sont les équipements d'éclairage à proprement parler. Ils peuvent contenir plusieurs sources. Note: une platine LED compte pour une seule source. Ex. plafonniers, lampadaires, lustres, appliques, etc.
- i** À noter que les luminaires ou sources lumineuses qui ne fonctionnent plus depuis 6 mois ou plus ne doivent pas être intégrés dans les luminaires existants, car ils ne constituent pas une économie.
- 4. Puissance par source:** Elle détermine la consommation de l'installation. Il est important de renseigner une valeur correcte. Si des sources de différentes puissances sont mélangées, en vérifier plusieurs et faire une moyenne. Le préciser en commentaire.
 - 5. Type de ballast/transformateur:** Pour certains types de source seulement. Un ballast est un composant électrique servant à limiter le courant dans la source. Il peut générer des pertes importantes, il faut donc le renseigner correctement.


2. Description de vos installations

2.4. Décrire une installation existante (suite)




Installation existante		Installation optimisée	
Nom	Exemples : Spots vitrine, plafonniers, lampe		
Caractéristiques techniques			
Type de source lumineuse ³	Tube fluorescent		
Nombre de luminaires			
Nombre sources par luminaire	---		
Puissance par source [W]			
Type de ballast / transformateur ³	Pas de ballast/transformateur		
Temps de fonctionnement			
Type de régulation	Détection de présence et luminosité	6	in
Horaire ³	100%	8.0	h/jour
	Veille	0.0	h/jour
		100%	h/jour
		Veille	h/jour
	Puissance en veille	0 % (pas de veille)	8
			%
Données économiques			
Coût d'entretien annuel		CHF/an	
Commentaires	Exemple : Température de couleur 3000K max	10	
<input type="button" value="Valider"/>			

6. **Type de régulation:** Comment est commandée l'installation. En cas de détection, il est important d'avoir correctement renseigné les caractéristiques d'occupation et de luminosité de la zone.

7. **Temps de fonctionnement:** Calculés automatiquement à partir du type de régulation et des caractéristiques de la zone. Le mode de calcul est le même pour la commande par interrupteur et par détection. **Dans la mesure du possible, ajuster les heures de fonctionnement** (icône ) après discussion avec les responsables du local.

8. **Puissance en veille:** Certains luminaires peuvent être réglés pour assurer un éclairage minimal même en l'absence d'utilisateurs et ainsi limiter l'inconfort lors de l'entrée dans la pièce. C'est cette puissance réduite dont il s'agit ici.

9. **Coût d'entretien annuel:** (facultatif) Il sert à affiner le calcul du ROI.

 Les technologies d'éclairage actuelles ayant une plus longue durée de vie et un facteur de perte moins élevé, elles engendrent des économies d'entretien. Le ROI du projet en est amélioré. Cela vaut donc la peine de renseigner ce champ pour améliorer l'attractivité de l'offre.

10. **Commentaire:** (facultatif) Pour vous ou à l'attention de l'équipe éco21 pour faciliter le processus de validation de la demande - p. ex. une précision sur les puissances: « Moyenne de la puissance d'anciennes sources et plus récentes ».

11. **Image:** Lorsque c'est pertinent, une image permet de documenter et argumenter en faveur du projet, p.ex. pour justifier l'état de dégradation d'un luminaire existant.

2. Description de vos installations

2.5. Décrire une installation optimisée



Installation existante		Installation optimisée	
Nom	Test	Variante test	
Caractéristiques techniques			
Type de source lumineuse	Tube fluorescent	LED tube / LED bandeau	
Nombre de luminaires	2	2	
Nombre sources par luminaire	2	1	
Puissance par source [W]	36	20	
Type de ballast / transformateur	Ballast ferromagnétique	Pas de ballast/transformateur	
Temps de fonctionnement			
Type de régulation	Interrupteur horaire (Fonctionnement)	Détection de présence et luminosité	
Horaire	100% 8.0 h/jour	100% 8 h/jour	
	Veille 0.0 h/jour	Veille 0 h/jour	
Puissance en veille 0 %		Puissance en veille 10 %	
Données économiques			
Coût d'entretien annuel		50	CHF/an
Coût de la variante (HT)		25	CHF
		<input type="checkbox"/> Coût détaillé	
Commentaires		Exemple : Température de couleur 3000K max	

Décrivez une installation optimisée pour chaque ancienne installation.

1 Des installations ajoutées en complément d'installations rénovées péjorent l'économie du projet et doivent être renseignées face à une installation existante « vide ». À l'inverse, des installations existantes devenues inutiles et supprimées contribuent à l'économie et doivent être renseignées, avec une variante « vide ». Dans les deux cas, justifier l'action en commentaire.

1. Type de source lumineuse: éco21 encourage l'utilisation de la technologie LED, la plus efficace du marché.

2. Nombre et puissance des luminaires et sources: Il peut y avoir eu un changement du nombre de sources ou de luminaires, pensez à le renseigner. Le nombre et la puissance des installations renseignées doit correspondre à ce qui sera reporté sur la facture des travaux pour la clôture de la demande.

3. Type de ballast/transformateur: Pour certains types de source uniquement.

1 Si un tube LED est installé avec le simple ajout d'un « starter LED » (relamping), du courant circule toujours dans le ballast, qui doit donc être renseigné. Dans l'idéal, faire appel à un électricien habilité qui supprimera le ballast.

4. Type de régulation: Éco21 encourage un effort de réduction des temps de fonctionnement. De la détection est notamment requise pour des communs d'immeuble. Le maintien d'un fonctionnement en 12 ou 24h est exclu.

5. Temps de fonctionnement: Ils ne sont pas censés changer s'il n'y a pas de changement de régulation. Le cas échéant, préciser la raison en commentaire.

6. Coût d'entretien annuel: S'il a été renseigné pour l'installation existante, il doit être de nouveau renseigné ici, même beaucoup plus faible

7. Coût de la variante: Y compris le coût du démontage de l'installation existante le cas échéant. Un coût détaillé peut être renseigné.

2. Description de vos installations



2.6. Complément d'information sur les technologies d'éclairage



Les types de sources

<p>1. LEDs</p>	<p>Depuis 2006, la technologie des diodes électroluminescentes (LED) est devenue la technologie de référence. On trouve des LEDs pour la majorité des sources lumineuses : classiques, spots, projecteurs et tubes. Elles présentent de nombreux avantages Efficacité → jusqu'à 120 lm/W</p>		<p>4. Lampes à décharge</p>	<p>Il existe plusieurs types de lampes à décharge à basse et haute pression (les TF sont des types particuliers de lampe à décharge). Le plus souvent, elles sont utilisées pour les éclairages publics, dans les parkings, commerces et terrains de sports. Efficacité → jusqu'à 100 lm/W</p>	
<p>2. Tubes Fluo</p>	<p>Les tubes fluorescents existent depuis longtemps. Cette source lumineuse est efficace, mais ils nécessitent un ballast. Ceux-ci peuvent dissiper jusqu'à 30% de la puissance du tube seul. Efficacité → jusqu'à 90 lm/W</p>		<p>5. Lampes Halogènes & incandescentes</p>	<p>Les ampoules classiques à incandescence sont interdites à la vente depuis septembre 2012 et les halogènes le sont depuis 2018. Ces types d'ampoule sont très peu efficaces. Même les halogènes dites «éco» ne sont que 25-30% plus efficaces que les classiques. Efficacité → 10 & 40 W/lm resp.</p>	
<p>3. Lampes Fluo-compactes</p>	<p>Les «ampoules économiques» classiques sont des tubes fluorescents agencés en une forme compacte. Leur utilisation est en déclin face aux LED du fait de temps d'allumage plus longs et la présence de matériaux dangereux. Efficacité → jusqu'à 80 lm/W</p>		<p>6. Autres systèmes</p>	<p>Les technologies ci-dessus se déclinent en plusieurs produits, plus ou moins efficaces: systèmes basse tension, lampes à vapeur de sodium, etc. Il existe pour la plupart des équivalents LED, d'efficacité au moins comparable et souvent supérieure.</p>	

Les ballasts Ce sont des composants électroniques qui permettent l'allumage des lampes à décharge (y.c. TL). Le type de ballast est en principe indiqué sur le composant lui-même.

<p>Ballasts self / ferro-magnétiques (types B à D)</p>	<p>La majorité des anciens luminaires, installés jusqu'à la fin des années '90, en sont équipés. Ces transformateurs très énergivores représentent près du tiers de la consommation du luminaire. Si le tube est remplacé par du LED avec starter LED le courant passe encore par le ballast, qui dissipe donc de l'énergie.</p>		<p>Ballasts électroniques (type A)</p>	<p>Depuis les années 2000, les nouveaux luminaires sont systématiquement équipés de ballasts électroniques, représentant environ 8% de la consommation du luminaire. Ces ballast ne sont en général pas compatibles avec des tubes LED.</p>	
---	--	--	---	---	--

3. Fonctionnalités à ce stade



Résumé

Consommation avant

301 kWh/an | 60 CHF/an

Consommation après

42 kWh/an | 8 CHF/an

Economie

259 kWh/an | 52 CHF/an

Economie d'entretien

10 CHF/an

Coût total des travaux

30 CHF

ROI brut

0.48 an(s)

Prime éco21

15 CHF ⓘ

ROI net

0.24 an(s)

📄 Télécharger le résumé

Infos demande

Demande éclairage 41913

Commun d'immeuble : Immobilier

Créée 29.03.2019 11:58

Demande sauvegardée

29.03.2019 12:03

Client

Test

test test

Nom projet

Projet test

Installateur

Installateur test 1

👁 Voir dans l'espace privé

Les résultats de la simulation (pour l'ensemble des zones et installations) et les informations liées à la demande de prime s'affichent sur la colonne de droite et sont mises à jour à chaque fois que vous validez un formulaire. Vous pouvez consulter le détail en utilisant les boutons de navigation.

- 1. Consommation avant/après travaux:** calculées sur la base des puissances et temps de fonctionnement renseignées. Les dépenses liées à la facturation d'électricité correspondantes sont calculées sur la base du prix du kWh moyen renseigné.
- 2. Économies annuelles:** La différence entre les consommations / dépenses avant et après les travaux. S'affiche aussi, si les champs *Coût d'entretien* sont renseignés, l'économie d'entretien.
- 3. Coût total des travaux:** La somme des coûts des variantes d'installation sélectionnées.
- 4. Prime éco21:** Elle est proportionnelle aux économies d'énergie en kWh/an et plafonnée à 50% du coût total du projet. Elle vaut 0 si un prêt est demandé: le client renonce à sa prime.
- 5. Temps de Retour sur Investissement:** Le ROI brut est le rapport entre le coût du projet et les économies annuelles. Il donne une idée du temps au bout duquel les économies permises par le projet auront financé l'investissement. Le ROI net déduit du coût du projet la prime éco21 et, le cas échéant, l'économie d'impôts.
1 L'économie d'impôts sera obtenue par certaines entreprises à la fin de l'année fiscale: l'investissement réalisé pour les travaux peut être déduit du bénéfice imposable de la société, qui ne sera donc pas imposée sur le montant correspondant.
- 6. Infos de la demande:** Permettent de savoir de quelle demande il s'agit et de la retrouver dans l'espace privé. Préciser le n° de la demande pour tout contact.

3. Fonctionnalités à ce stade (suite)

Zone 1 : Zone de vente

Horaire d'occupation : 10 heures/jour, 6 jours/semaine, 50 semaines/année

0 - 1 h	1 - 2 h	2 - 3 h	3 - 4 h	4 - 5 h	5 - 6 h
6 - 7 h	7 - 8 h	8 - 9 h	9 - 10 h	10 - 11 h	11 - 12 h
12 - 13 h	13 - 14 h	14 - 15 h	15 - 16 h	16 - 17 h	17 - 18 h
18 - 19 h	19 - 20 h	20 - 21 h	21 - 22 h	22 - 23 h	23 - 24 h

Taux d'utilisation : 100 %, Conditions de luminosité : Inexistante (zone borgne ou activités nécessitant un éclairage de valorisation)

7 Installation 1.1 : Spots vitrine

Alternative	Coût	Économie kWh	Économie CHF	Prime éco21	ROI
Relamping LED	30.00 CHF	259 kWh/an 	62 CHF/an	54 CHF	0.00 an(s) 

6









Nouvelle installation

	Coût	Économie kWh	Économie CHF	Prime éco21	ROI
Total zone :	30.00 CHF	259 kWh/an	62 CHF/an	54 CHF	0.00 an(s)

Nouvelle zone

9 Continuer

Terminez la description de vos installations. Plusieurs boutons existent pour vous y aider :

1. **Ajouter:**  une zone/une installation/une variante.
2. **Dupliquer:**  la zone/l'installation/la variante. Utilisez cette fonction pour créer des objets très semblables.
3. **Déplacer:**  Une installation d'une zone à une autre.
- 1 **Vous pouvez grouper les luminaires de même utilisation ou caractéristiques sous la même zone, resp. installation existante.**
4. **Supprimer:**  la zone/l'installation/la variante. Une fenêtre de confirmation s'affiche. Attention, la suppression est irréversible. Chaque installation doit avoir une variante au moins pour que le projet puisse être soumis.
5. **Voir:**  Déroule le détail de l'objet correspondant.
6. **Sélectionner la variante:**  affiche la variante sélectionnée dans la colonne de l'installation optimisée. C'est la variante sélectionnée qui sera utilisée pour le calcul des économies.
- 1 **Le symbole  indique la variante la plus rentable**
Le symbole  indique la variante la plus efficiente (+ d'économie)
7. **Activer / désactiver l'installation:** vous pouvez désactiver une installation p.ex. si le client y a renoncé ou si elle n'est pas éligible pour la prime éco21. Cela vous évite de devoir la recréer si le client change d'avis.
8. **Valider/modifier:** pour éviter des erreurs de saisie, les champs doivent être validés au fur et à mesure. Vous ne pouvez naviguer vers une autre installation que si tous les champs ont été validés. Toutes les données sont enregistrées dans une demande en statut «brouillon», vous pouvez toujours les récupérer.
9. **Continuer:** Passe à la page suivante de soumission de la demande.

4. Soumission de la demande de prime éco21

Lieu des travaux

Adresse saisie manuellement

Chemin du Château-Bloch 12

Complément d'adresse

1219 Le Lignon

Adresse compteur

Numéro de client

Compte de contrat

Je ne connais aucun de ces numéros

Identification du bénéficiaire de la demande

Société

Adresse

Adresse N°

Complément d'adresse

NPA Lieu

Nom Prénom

Téléphone

au format 022 123 45 67

Email Vérification Email

Autres informations

Bénéficiez-vous d'autres aides financières ?


oui

non


Comment avez-vous connu éco21 ?

Pour soumettre votre projet à éco21, vous devez renseigner les coordonnées du client. Si vous vous êtes enregistré et que vous avez renseigné une adresse en début de simulation, vous ne devriez pas avoir d'autre champ à remplir.

1. **N° de client SIG et de contrat:** Ces données sont nécessaires pour vérifier l'éligibilité du client et assurer un suivi des économies.

 Il est important de fournir ces numéros. Vous pouvez les trouver sur une facture d'électricité du client.

2. **Société:** la raison sociale du commanditaire, telle que portée sur la facture SIG.

 Pour les demandes Immobilier, un menu déroulant s'affiche pour le choix de la régie. Si votre client est une copropriété mais que c'est une régie qui commande les travaux, sélectionnez cette régie dans la liste plutôt que de créer un client.

3. **Adresse:** Adresse de facturation de la société qui commande les travaux.


4. **Nom et prénom:** de la personne de contact au sein de la société commanditaire.

5. **Email:** Donnée indispensable, puisque éco21 communique par email avec le client pour le versement de la prime. L'adresse e-mail doit être valide.

6. **Autres aides financières:** Le client peut bénéficier du programme Ecowin ou ProKilowatt en particulier. Certaines aides ne sont pas cumulables avec la prime éco21.

7. **Comment avez-vous connu éco21?** Recueilli à des fins statistiques.

8. **Soumettre ou enregistrer:** Vous pouvez cliquer *Enregistrer* pour télécharger un résumé à présenter au client sans notifier éco21.

 Attention: toute demande doit être soumise avant la réalisation des travaux, mais seulement une fois que le client a donné son accord de principe.

4. Soumission de la demande de prime éco21 (suite)




The screenshot shows a 'Confirmation' dialog box with a close button (x) in the top right corner. It contains two checkboxes and two buttons at the bottom. Three orange callout boxes with numbers 1, 2, and 3 are overlaid on the form:

- 1: Points to the first checkbox: J'ai lu et j'accepte les [conditions générales](#)
- 2: Points to the second checkbox: Je m'engage sur l'exactitude des données renseignées (ex. les temps d'utilisations journaliers, etc.)
- 3: Points to the 'Soumettre' button.

Buttons: 'Annuler' (white) and 'Soumettre' (green).

Il ne vous reste plus qu'à confirmer formellement la demande.

1. **Accepter les Conditions Générales:** elles fixent notamment les conditions d'éligibilité à la prime éco21.
2. **Attester de l'exactitude des données renseignées:** Il est important notamment de bien discuter les temps de fonctionnement des luminaires avec les utilisateurs pour que la simulation soit aussi fidèle que possible à la réalité.

 Le prestataire s'engage sur le temps de fonctionnement et les puissances renseignées, qui déterminent la rentabilité du projet. Elles doivent être aussi proches de la réalité que possible afin d'éviter une surestimation (ou une sous-estimation) des économies, ce qui serait une mauvaise surprise pour le client et aurait un impact négatif sur la crédibilité et l'image du prestataire et d'éco21.

3. **Soumettre:** Une fois les travaux acceptés par votre client et avant de les réaliser, vous pouvez cliquer sur ce bouton. Il déclenche l'envoi d'un email au client et à éco21 nous notifiant de la soumission de la demande.

5. Clôture de la demande



Un message vous confirme l'enregistrement / la soumission de votre demande. Un e-mail vous est envoyé avec un lien qui vous permet d'accéder à la simulation. Prochains pas:

1. **Revenir à la simulation:** Une demande soumise ne peut plus être éditée, mais vous pouvez laisser un commentaire dans l'espace privé pour que l'équipe éco21 change le statut de la demande.
2. **Télécharger le pdf *Bilan énergétique et financier*:** Il met en avant l'économie financière réalisée, l'économie d'énergie et la prime éco21, pour montrer l'intérêt du projet. Vous pouvez le joindre à l'offre que vous transmettez à votre client.
3. **Consulter la demande dans l'espace privé:** Vous y trouverez des informations sur le statut du dossier ainsi que la possibilité de laisser des commentaires à l'attention de l'équipe éco21 (voir pages suivantes).
4. **Une fois la demande validée par éco21:** un nouveau lien vous sera envoyé à partir duquel vous pourrez rattacher les justificatifs (factures et, le cas échéant, offres détaillées) au dossier.

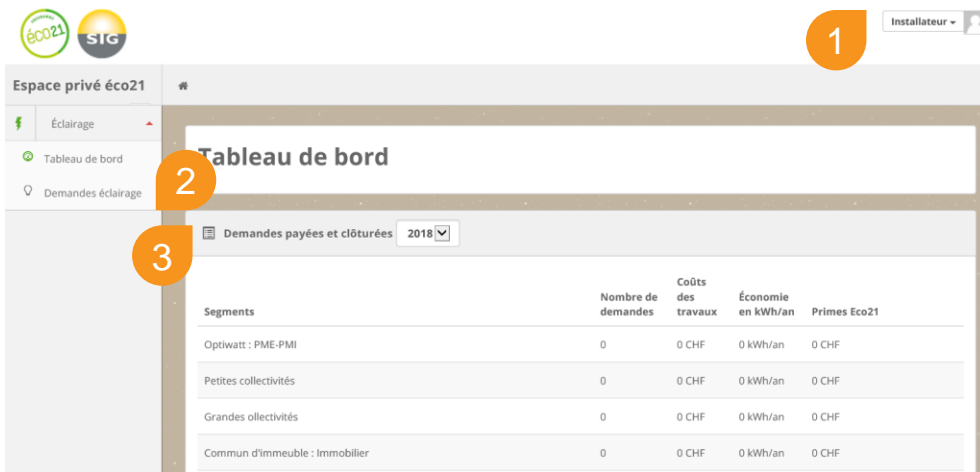
i Les documents justificatifs servent à la validation des économies estimées par éco21 et attestent de la réalisation des travaux. **Ils doivent donc mentionner le nombre et la puissance de tous les luminaires installés et la date effective de fin de travaux.**

5. **Les factures sont alors comparées à la simulation**, puis la demande pourra être clôturée. Un e-mail est alors automatiquement envoyé au client lui demandant de facturer le montant de la prime à éco21.

i La prime éco21 ne peut être versée qu'à réception des justificatifs. Il faut donc la soumettre immédiatement après la fin des travaux pour que le client puisse la recevoir sans plus de délais.

6. L'espace privé

6.1. Navigation et Tableau de bord




1. Installateur

2. Tableau de bord

3. Demandes payées et clôturées 2018

Segments	Nombre de demandes	Coûts des travaux	Économie en kWh/an	Primes Eco21
Optiwatt : PME-PMI	0	0 CHF	0 kWh/an	0 CHF
Petites collectivités	0	0 CHF	0 kWh/an	0 CHF
Grandes collectivités	0	0 CHF	0 kWh/an	0 CHF
Commun d'immeuble : Immobilier	0	0 CHF	0 kWh/an	0 CHF

- 1. Connexion/déconnexion:** Ce bouton vous permet de vous connecter. Pour les utilisateurs connectés, il affiche un menu donnant accès au profil utilisateur, à la modification de mot de passe et à l'espace privé et permettant de se déconnecter.
- 2. Menu Éclairage:** Il permet de naviguer entre les pages auxquelles vous avez accès, notamment votre tableau de bord et la liste de vos demandes. Si vous pensez qu'il y manque un accès, veuillez nous contacter.
- 3. Le tableau de bord:** Il affiche un résumé de vos demandes par type de client et par statut, avec le volume d'économies réalisées.

 Vous pouvez voir en un coup d'oeil si vous avez des demandes pour lesquelles nous sommes en attente d'une action de votre part (statuts Sauvegardée, Acceptée et Ajustements prestataire). Vous pouvez également suivre votre progression par rapport à l'objectif annuel et accumuler des économies pour le prix du meilleur électricien SIG-éco21.

6. L'espace privé

6.2. Liste des demandes et recherche



1 Recherche Demande éclairage simple avancée

Recherche simple

Réinitialiser Rechercher

2 Créer une nouvelle demande éclairage

Résultats

Id	Demandeur	Bénéficiaire	Nom du projet	Date dernier statut	Type de consommateur	Statut	Économie calculée [kWh/an]	Actions
39849	Installateur test 1	éco21 générique	Test	08.11.2018	Immobilier	Demande sauvegardée	438	Action ▾

3

4 Statistiques

Nombre de demandes	Coûts des travaux	Coûts des travaux admis	Économies estimées	Économies validées	Prime totale estimée
1	656 CHF	0	438 kWh/an	0	70 CHF

- Champs de recherche:** Recherchez vos demandes éclairages par mot clé (recherche simple) ou en appliquant différents filtres (avancée), p.ex.: le type de client, le statut de la demande, le nom du projet,...
- Créer une nouvelle demande:** Ouvre la nouvelle demande dans l'espace privé (voir page suivante).
- Bouton action:** Il vous permet d'accéder au détail de la demande mais aussi de la dupliquer pour soumettre rapidement plusieurs demandes semblables (p.ex. plusieurs allées d'immeuble identiques).
- Statistiques:** Donne le volume total des demandes renvoyées par la recherche (nombre, coûts des travaux, économies obtenues...).

6. L'espace privé

6.3. Détail d'une demande



Demande éclairage N°41915 - Commun d'immeuble : Immobilier
demande soumise le 29.03.2019 13:19

1

Brouillon | Demande sauvegardée | **Nouvelle demande** | Attente d'infos | Ajustements prestataire | Demande acceptée | Demande refusée | Refusé par client | Documents envoyés | Payer l'incitation | Incitation payée

2

Accéder à la demande

3

4

5

6

➤ Bénéficiaire | Prestataire | Documents | Détails | Commentaires

➤ Bénéficiaire de la demande 41915

Client	
Raison sociale	Test
Nom commercial	
Nom	test
Prénom	test
Adresse	test
N°	1
Complément d'adresse	
NPA	1111
Ville	test
Num. de téléphone	
Adresse e-mail	test@demo.com
N° de partenaire (N° client SAP)	
Type de consommateur	Commun d'immeuble : Immobilier
Demande de prêt SIG	Non
Secteur d'activité	Immobilier
Coût du kWh moyen	19.00 ct / kWh (Inconnu)

➤ Lieu des travaux

Compte de contrat

Date de fin de travaux prévue Non définie

Lieux des travaux

- Chemin du Château-Bloch 12, 1219 Le Lignon

Editer les informations

Cette page donne toutes les informations concernant votre demande:

- Statut de la demande:** Indique si la demande est toujours en cours de traitement par éco21 ou si une action est attendue de votre part.
- Bouton d'accès à la demande et autres fonctions:** Ouvre la demande dans le simulateur, où vous pouvez changer les installations etc. D'autres boutons s'affichent en fonction du statut pour vous permettre de notifier éco21 lorsque vous avez pris une action attendue.
- Onglet Bénéficiaire:** Récapitule les informations sur le client et le lieu de travaux. Veillez à vérifier l'adresse e-mail du client.
- Onglet Détails:** Récapitule les résultats de la simulation et permet de télécharger le bilan et le détail de la demande à l'attention du client. Vous pouvez choisir de faire afficher le ROI avec ou sans économie d'impôts, selon que votre client peut en bénéficier ou pas.
- Onglet Documents:** C'est ici qu'il vous faut ajouter les justificatifs des travaux (factures et autres) une fois la demande acceptée par éco21.
- Onglet Commentaires:** Vous y trouverez les remarques de l'équipe éco21 par rapport à votre dossier (notamment s'il est en attente d'action) et pouvez y répondre ou nous adresser d'autres messages.



Merci de privilégier l'onglet *Commentaires* par rapport à l'e-mail pour les communications concernant des demandes particulières. Cela facilite le suivi et la reprise de la demande lors de changements de collaborateurs.